



**CENTRE POUR LA COOPERATION AVEC LES NON-MEMBRES
SERVICE DE LA GESTION PUBLIQUE**

Programme pour les économies émergentes d'Asie

REUNION OCDE-ASIE DES HAUTS RESPONSABLES DU BUDGET

ORDRE DU JOUR ANNOTE

Singapour, 19-20 novembre 2001

Pour plus d'informations, prière de prendre contact avec Jon BLONDAL
Tél. : +33-1 45 24 76 59 ; Télécopie : +33-1 45 24 17 06 ;
adresse électronique : jon.blondal@oecd.org

JT00116253

RÉUNION OCDE-ASIE DES HAUTS RESPONSABLES DU BUDGET

1. La réunion OCDE-Asie des hauts responsables du budget, qui se tiendra les 19 et 20 novembre 2001 a pour objet de mettre en présence des directeurs du budget et autres hauts responsables chargés des questions budgétaires de pays d'Asie et de pays Membres de l'OCDE, afin qu'ils puissent mettre en commun leur expérience et débattre des problèmes budgétaires auxquels les uns et les autres sont confrontés.

2. Le Centre pour la coopération avec les pays non membres (CCNM) a pour mission de promouvoir et de coordonner la coopération et le dialogue sur les politiques à suivre entre l'OCDE et les pays non membres. Les programmes du CCNM se fondent sur le principe de l'intérêt mutuel entre les Membres et les non membres. Aujourd'hui dans sa quatrième année d'existence, le Programme pour les économies émergentes d'Asie vise à promouvoir la stabilité économique et financière dans la région. Outre la budgétisation, les domaines de coopération sont les suivants : le gouvernement d'entreprise, la réforme de la réglementation, la politique de la concurrence, la fiscalité, la réforme des marchés financiers, les assurances, la réforme des systèmes de pensions, l'investissement direct étranger, le développement durable, l'économie du savoir et les politiques sociales.

3. Au sein de trois réseaux uniques en leur genre, les fonctionnaires des trente pays Membres de l'OCDE se regroupent pour analyser, mettre au point et perfectionner les dispositifs, procédures et instruments institutionnels nécessaires à une affectation efficace et efficiente des ressources dans le secteur public :

- Le **Groupe des hauts responsables du budget**, qui réunit les directeurs du budget et autres hauts fonctionnaires des Ministères des finances de pays Membres. Le Président en est actuellement **M. Geert van Maanen**, Secrétaire général du Ministère des Finances néerlandais.
- Le **Groupe des parlementaires chargés des questions budgétaires**, qui réunit les présidents et autres membres des commissions parlementaires chargées du budget des pays Membres. Le Président en est actuellement **M. Alain Lambert**, Président de la Commission des finances du Sénat français.
- Le **Groupe des hauts fonctionnaires responsables de la gestion financière et de la reddition de comptes**, qui réunit de hauts fonctionnaires de pays Membres responsables des politiques dans les domaines de l'information financière et de la comptabilité. Le Président en est actuellement **Sir Andrew Likierman**, Directeur général de la gestion financière, Reporting et Audit, au Service du Trésor du Royaume-Uni.

4. En mettant en présence des membres du Groupe des hauts responsables du budget de l'OCDE et des directeurs du budget et autres hauts fonctionnaires responsables des questions budgétaires de pays d'Asie, cette réunion constituera une occasion unique de dialogue et d'interaction entre les intéressés.

5. La réunion sera ouverte par **M. Éric Burgeat**, Directeur du Centre pour la coopération avec les pays non membres de l'OCDE, et co-présidée par un directeur du budget d'un pays d'Asie et **M. Alex Matheson**, Chef de la Division Budget et Gestion, du Secrétariat de l'OCDE. Au début de chaque session, un fonctionnaire d'un pays d'Asie et un fonctionnaire d'un pays Membre de l'OCDE feront chacun un exposé liminaire sur un thème à examiner. Après ces exposés, les échanges de vues pourront commencer dans le cadre d'un débat général ouvert à tous les participants. Les réunions de l'OCDE se caractérisent avant tout par la nature informelle des débats, principe qui devrait également s'appliquer à la réunion OCDE-Asie des hauts fonctionnaires du budget.

Lundi 19 novembre 2001

- 9h15-9h30 **Exposés liminaires du Secrétariat de l'OCDE et des deux co-présidents**
- 9h30-10h30 **Tour de table**
Chaque participant sera invité à faire quelques remarques en guise d'introduction sur les évolutions constatées dans le domaine de la budgétisation dans son pays (ou économie) respective.
- 10h30-11h00 **Pause café**
- 11h00-12h30 **Nouvelles approches de la préparation des budgets**
Le secteur public compte pour une part très importante de l'activité économique totale dans la plupart des pays et c'est le processus budgétaire qui permet l'affectation des ressources. Un nombre significatif de pays ont engagé des réformes fondamentales dans ce domaine depuis quelques années. Il s'agit notamment de délimiter les nouveaux rôles du Ministère du budget vis-à-vis des ministères dépensiers, où le Ministère du budget met l'accent sur les agrégats et l'affectation des crédits entre les secteurs, tandis que les ministères dépensiers donnent la priorité à l'affectation des crédits au sein de leurs secteurs respectifs et aux moyens d'améliorer l'efficacité. Cette session présentera ces réformes et lancera, à partir de là, le débat sur leurs avantages et inconvénients respectifs.
- 12h30-14h00 **Déjeuner organisé par l'OCDE**
- 14h00-15h30 **La budgétisation dans un horizon à plus long terme**
Plusieurs initiatives ont été lancées en vue d'encourager l'inscription du processus budgétaire dans un horizon à plus long terme. Elles portent notamment sur des estimations des agrégats budgétaires à un horizon de trois à cinq ans après la prochaine année fiscale, des projections à long terme (10-40 ans) relatives aux agrégats budgétaires, la comptabilité sur la base des droits constatés, la comptabilité générationnelle et autres modèles de prévision budgétaire complexes. Les pays d'Asie ont une solide expérience de la décision à long terme en matière de dépenses publiques. Cette session sera centrée sur l'expérience des participants dans ce domaine, à partir de laquelle s'ouvrira le débat, sur le thème notamment de la gestion des risques en cas de projections à long terme.
- 15h30-16h00 **Pause café**

16h00-17h30 **Les pratiques exemplaires recensées dans les pays de l'OCDE en matière de transparence budgétaire**

La transparence – c'est-à-dire la divulgation des intentions poursuivies et des informations sur la préparation et l'exécution du budget – est essentielle pour instaurer la confiance et préserver la prévisibilité, deux conditions indispensables pour attirer l'investissement à long terme. Par transparence budgétaire, on entend la divulgation de toutes les informations budgétaires pertinentes, de façon systématique et en temps opportun.

L'OCDE a récemment publié un recueil de pratiques exemplaires intitulé « Transparence budgétaire – Les meilleures pratiques de l'OCDE » qui se subdivise en trois parties. La Partie I passe en revue les principaux rapports budgétaires que les gouvernements sont tenus de produire et les grandes lignes de leur contenu. La Partie II décrit les informations particulières qui doivent figurer dans les rapports. La Partie III, enfin, met en lumière les pratiques propres à assurer la qualité et l'intégrité de ces rapports. Les échanges de vues de cette session s'articuleront donc autour de ce recueil de pratiques exemplaires et, plus généralement, de l'évolution des pratiques de reporting.

18h00 **Cocktail organisé par l'OCDE**

Mardi 20 novembre 2001

- 9h00-10h30 **Budgétisation et comptabilité sur la base des droits constatés**
Un certain nombre de pays adoptent, à des degrés divers, les principes de la budgétisation et de la comptabilité sur la base des droits constatés. Ils estiment que l'adoption de cette méthode est une étape fondamentale et nécessaire de leurs programmes de réforme globale du secteur public. Cette session est destinée à donner aux participants l'occasion de partager leurs vues et leur expérience de la comptabilité en droits constatés dans le secteur public, dans ses aspects à la fois théoriques (conception) et pratiques (exécution).
- 10h30-11h00 **Pause café**
- 11h00-12h30 **Mesures de la performance**
Le dénominateur commun des réformes budgétaires mises en œuvre depuis quelque temps dans de nombreux pays a été l'abandon progressif du contrôle des entrées et de la gestion centrale au profit d'une comptabilité permettant de rendre compte des résultats, en termes soit de produits soit de sorties (performance). C'est là un changement fondamental. Les ministères sont en effet désormais tenus responsables de ce qu'ils font, et non des moyens utilisés pour le faire. La présente session examinera l'expérience des divers pays dans ce domaine, notamment les liens entre la mesure de la performance et l'affectation des ressources.
- 12h30-14h00 **Déjeuner organisé par l'OCDE**
- 14h00-15h00 **«Asie : programme régional en matière de budgétisation»**
Un rapporteur fera le point sur un certain nombre de questions soulevées pendant la réunion pour lancer un débat plus large sur l'expérience et les approches différentes adoptées en Asie et dans les pays de l'OCDE.
- 15h00-16h00 **La coopération entre les hauts responsables du budget de pays de l'OCDE et de pays d'Asie – Orientations futures**
Cette session offrira aux participants l'occasion de définir pour l'avenir les domaines prioritaires de coopération entre les hauts responsables du budget des pays de l'OCDE et des pays d'Asie.
- 16h00 **Conclusions du Secrétariat de l'OCDE et des deux co-présidents**

NOTES

Inscription

Les participants sont invités à remplir le formulaire d'inscription à la réunion ci-joint.

Lieu de la réunion

La réunion se tiendra au Shangri-La Hotel, 22 Orange Grove Road, Singapore 258350.
Téléphone : (65) 737-3644, Télécopie : (65) 737-3257 / 733-1029.

Documentation

Les documents de référence correspondant à chaque session seront diffusés avant la réunion. Les participants sont invités à fournir tous documents complémentaires venant de leurs pays respectifs qu'ils souhaitent voir distribuer à la réunion.

PAYS MEMBRES DE L'OCDE

Allemagne	Italie
Australie	Japon
Autriche	Luxembourg
Belgique	Mexique
Canada	Norvège
Corée	Nouvelle-Zélande
Danemark	Pays-Bas
Espagne	Pologne
États-Unis	Portugal
Finlande	République slovaque
France	République tchèque
Grèce	Royaume-Uni
Hongrie	Suède
Irlande	Suisse
Islande	Turquie

RÉUNION OCDE-ASIE DES HAUTS RESPONSABLES DU BUDGET

Singapour, 19-20 novembre 2001

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA RÉUNION

(À REMPLIR PAR CHAQUE PARTICIPANT)

NOM _____

FONCTION _____

ORGANISATION _____

ADRESSE POSTALE _____

PAYS _____

TÉLÉPHONE _____

TÉLÉCOPIE _____

ADRESSE ÉLECTRONIQUE _____

Prière de renvoyer le formulaire rempli à :

Mlle Hélène LECONTE

OCDE

2, rue André-Pascal

75775 Paris Cedex 16 – FRANCE

Télécopie : (33)1 45 24 17 06

Adresse électronique : helene.leconte@oecd.org